



# APPLICATION DE LA GARANTIE TER CENTRE-VAL DE LOIRE

## + LIGNE CONCERNÉE :

TOURS - PARIS AUSTERLITZ / ORLEANS - PARIS  
AUSTERLITZ

Suite aux difficultés de circulation du mois de juillet 2018, TER Centre-Val de Loire indemnise les voyageurs abonnés effectuant un parcours au départ d'une des gares situées sur les lignes Tours - Paris Austerlitz et Orléans- Paris Austerlitz.

## + ABONNÉS CONCERNÉS :

- > Abonnement Élève Etudiant Apprenti mensuel
- > Forfait
- > Optiforfait

*Seuls les abonnements valables sur toute la période du 1<sup>er</sup> au 31 juillet 2018 ou comptabilisant un minimum de 27 jours d'abonnement au cours du mois de référence sont concernés.*

## + RÉDUCTION COMMERCIALE :

**30 % de la valeur du titre de juillet 2018 sera déduit de votre abonnement de septembre 2018 (période d'achat du 20 août 2018 au 19 septembre 2018 pour les abonnements mensuels.**

Pour en bénéficier, il suffit de vous présenter avec le titre original du mois de juillet 2018 et sa photocopie au guichet d'une gare de la région Centre-Val de Loire.

Pour les clients Optiforfait, aucune démarche n'est à effectuer : les 30% de réduction sont automatiquement déduits du prélèvement d'octobre 2018.



WWW.TER.SNCF.COM/CENTRE-VAL-DE-LOIRE  
CONTACT TER CENTRE-VAL DE LOIRE

0 800 83 59 23 Service & appel gratuits

LES TRANSPORTS DE LA RÉGION CENTRE-VAL DE LOIRE